


Modèle CCYC : ©DNE
Nom de famille (naissance) :
(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : **N° d'inscription** :

Né(e) le : / /
(Les numéros figurent sur la convocation.)

 Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

ÉVALUATION

CLASSE : Terminale

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : histoire-géographie

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2 h

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 9



Première partie : questions (sur 10 points)

Histoire :

1. Qu'est-ce que le Plan Marshall ? (notez la réponse choisie sur votre copie)
 - a) Le plan donné aux opérations de bombardement de l'Allemagne nazie par les États-Unis,
 - b) Le plan du débarquement en 1944,
 - c) Un plan d'aide économique à l'Europe,
 - d) Le plan de découpage de l'Allemagne en 4 zones d'occupation.
2. Dater le traité créant l'Union européenne.
3. Caractériser les nouvelles formes de conflit depuis les années 2000.

Géographie :

4. Justifier l'affirmation suivante : « Les porte-conteneurs ont fortement contribué à développer le trafic maritime ».
5. Sur le planisphère (annexe 1 à rendre avec votre copie) :
 - nommez et localisez deux territoires français ultramarins.
 - localisez le Louvre Abou Dhabi.
 - nommez et localisez un exemple d'intervention militaire française dans le monde.Vous complétez la légende.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : N° d'inscription :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Né(e) le : / /



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1.1

Deuxième partie : analyse de document(s) (sur 10 points)

Le candidat choisit l'un des deux sujets au choix.

Sujet d'étude 1 : la guerre d'anéantissement à l'Est et le génocide des Juifs.

Document 1 : Ordre du jour de la 11^{ème} armée, le 20 novembre 1941.

Dirigée par le général Van Manstein, la 11^{ème} armée participe à l'offensive de la Wehrmacht en Crimée entre septembre et décembre 1941. Le général donne ici des instructions secrètes à ses troupes sur l'attitude que les soldats doivent avoir vis-à-vis des populations des territoires conquis.

« Depuis le 22 juin, le peuple allemand livre un combat à la vie à la mort contre le système bolchevique.

Ce combat n'est pas mené contre les forces armées soviétiques selon des méthodes conventionnelles guidées par les seules règles de la guerre européenne. [...]

Les Juifs [...] contrôlent davantage qu'en Europe toutes les positions clés de la direction politique, de l'administration, du commerce et des affaires, et continuent de former la cellule de tous les troubles et soulèvements possibles.

Le système judéo-bolchevique (1) doit être éradiqué une fois pour toutes. Puisse-t-il ne plus jamais intervenir dans notre espace vital européen.

Le soldat allemand n'est donc pas seulement chargé de détruire les instruments militaires de la puissance de ce système. Il est aussi porteur d'un concept racial et le vengeur de toutes les atrocités commises contre lui et contre le peuple allemand.

[...] Le soldat doit comprendre la nécessité de conduire de sévères châtiments infligés aux Juifs, qui sont les forces intellectuelles derrière la terreur bolchevique². Ces mesures sont aussi nécessaires pour étouffer dans l'œuf les soulèvements, dont les Juifs sont les principaux instigateurs. [...]

La situation alimentaire de l'Allemagne exige que les troupes soient ravitaillées sur le territoire ennemi, et qu'elles mettent à la disposition de la patrie le plus vaste stock de ravitaillement qu'elles pourront. Dans les villes ennemies, une grande partie de la population devra avoir faim. Aucun témoignage erroné d'humanité ne devra être donné aux prisonniers de guerre ni à la population, à moins qu'ils ne soient au service de l'Armée allemande. [...] »

Note :



(1) expression nazi pour désigner les ennemis contre qui ils combattent à l'Est, c'est-à-dire une alliance entre les communistes et les Juifs.

Source : Document signé par le général Erich von Manstein, commandant de la 11^e armée allemande, en date du 20 novembre 1941. Le document fut utilisé pendant l'interrogatoire du maréchal von Manstein à l'occasion du procès de Nuremberg le 10 août 1946. [Le document est issu des archives militaires américaines].

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :
(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

Document 2 : les *Einsatzgruppen* sur le front de l'Est.




Source : Manuel Belin, classe de Terminale, 2020.



Questions :

1. Présentez le document 1 (nature, auteur et contexte).
2. Identifiez les populations persécutées, les auteurs des persécutions et leurs motivations. (Documents 1 et 2)
3. Décrivez la nature, les modalités et l'ampleur des crimes perpétrés par les nazis en vous appuyant sur vos connaissances. (Documents 1 et 2)
4. À l'aide des documents et de vos connaissances, justifiez l'affirmation suivante : « ces deux documents témoignent d'un tournant de la Seconde Guerre mondiale sur le front de l'Est ».

Modèle CCYC : ©DNE																				
Nom de famille (naissance) : <small>(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)</small>																				
Prénom(s) :																				
N° candidat :											N° d'inscription :									
 Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	(Les numéros figurent sur la convocation.)																			
Né(e) le :			/			/														

1.1

Sujet d'étude 2 : De Gaulle et la France libre

Document 1 : Extrait d'une lettre de René Génin, 11 novembre 1940

« Colomb-Béchar¹, 11 novembre 1940

Mon cher Gio,

Je t'avais annoncé depuis longtemps mon intention de quitter l'armée et d'essayer de faire quelque chose aux colonies. Mon poste m'était devenu odieux, je ne pouvais plus, en particulier, continuer à servir de majordome aux boches qui venaient se promener en zone libre, connaissant mieux que quiconque leur conduite en zone occupée et surtout en Alsace-Lorraine. [...].

Je devenais fou à Vichy. J'ai besoin de quitter la paperasse, de vivre au grand air, de me donner du mouvement et de l'activité physique. Et j'ai besoin aussi de n'avoir plus le nez sur l'activité du boche acharné à ruiner, exploiter et humilier notre malheureux pays.

Que penser de la situation générale ? On voudrait avoir la foi du charbonnier², se fier aveuglément au maréchal Pétain et espérer qu'il nous rendra la vie possible. Mais comment échapper à l'esclavage si le boche est vainqueur ? Il n'a ni conscience, ni morale, ni parole, rien que des appétits, immenses ; et il est suivi du compère italien non moins vorace. [...] Ah, si de Gaulle commandait une petite armée française en Grèce ou en Égypte, comme on aurait envie de le rejoindre ! [...]

Je t'embrasse fraternellement, mon vieux Gio. Crois à ma profonde affection pour toi et pour les tiens.

René

Poste restante, Gao (Soudan Français). »

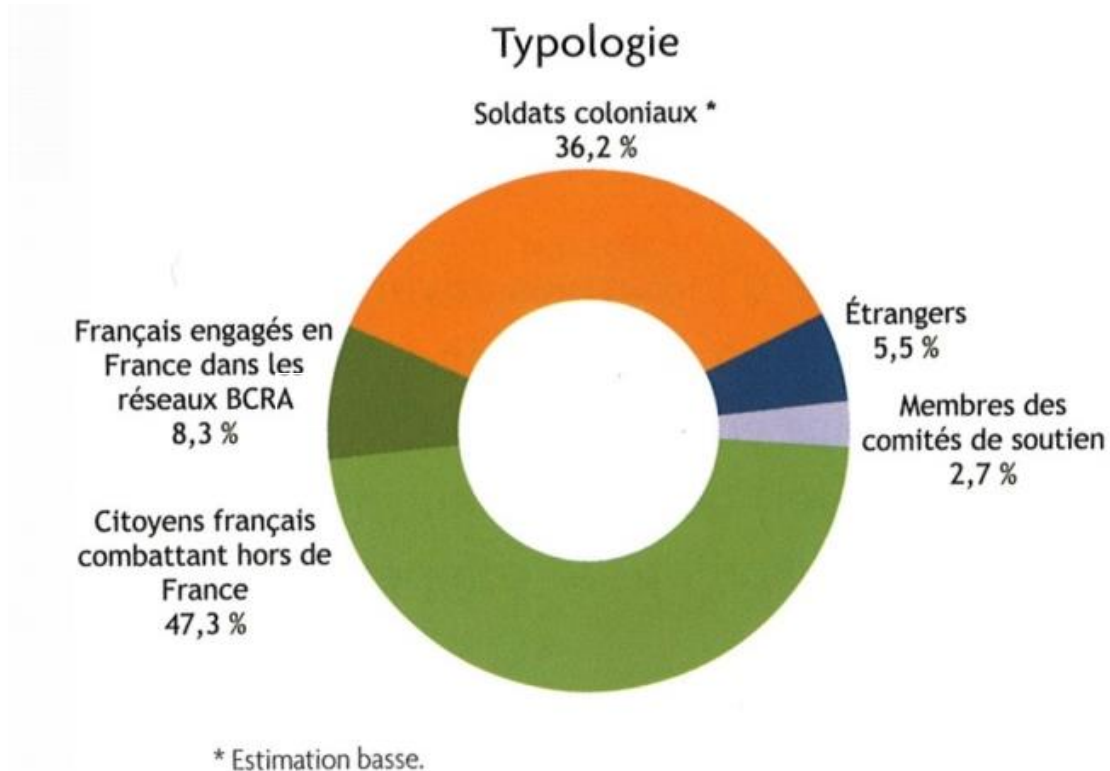
Note :

1. Algérie.
2. Avoir une grande confiance en une personne, avoir une conviction absolue.

Source : Extrait de la lettre de René Génin, 11 novembre 1940, *René Génin, Itinéraire d'un méhariste. De la Mauritanie à l'Afrique française libre*, p. 248-249. © Fondation Charles de Gaulle / Marie-Clotilde Génin-Jacquey. [René Génin est le premier officier supérieur français à rejoindre la métropole de l'Afrique française libre. Il est déchu de la nationalité française par le régime de Vichy.]



Document 2 : Les Français libres, profils.



Note :

1. BCRA : le Bureau central de renseignements et d'action (BCRA) est le service de renseignement et d'actions clandestines de la France libre.

Source : Ecochard H, *Liste des Français Libres* (base de données en ligne), cité par Tristan Lecoq (dir.), *Enseigner la Résistance*, Canope, 2016.

Questions :

1. Expliquez l'engagement dans la France Libre de René Génin. (document 1)
2. René Génin est-il représentatif des Français Libres ? (document 2)
3. Expliquez la phrase soulignée dans le texte. (document 1)
4. A l'aide des documents et de vos connaissances, décrivez et expliquez l'action de De Gaulle pour rallier l'Empire français à la France libre.
5. « De Gaulle œuvra au rapprochement de la France libre avec la résistance intérieure et transforma la France libre en France combattante ». Justifiez cette affirmation à l'aide des documents et de vos connaissances.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



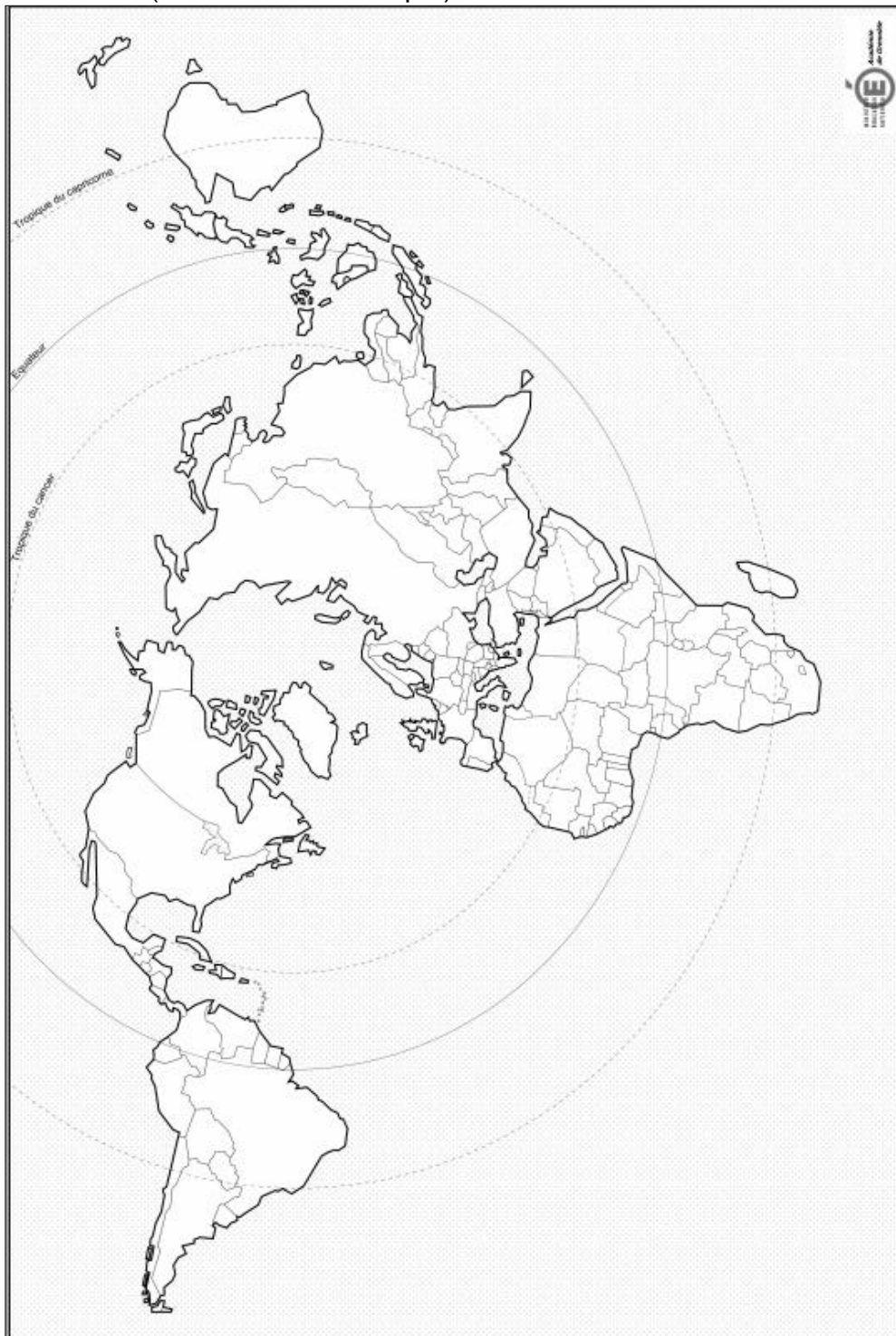
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

Annexe 1 : (à rendre avec la copie)



LÉGENDE :

